



En zone verte, la pratique du tennis et du paratennis en extérieur et en intérieur est autorisée. En zone orange, seule la pratique en extérieur ou sur des terrains abrités à condition que les 4 côtés soient intégralement ouverts et qu'ils soient parfaitement ventilés, est autorisée.



La pratique du tennis et du paratennis en double est désormais autorisée. L'espace de jeu doit être considéré comme étant divisé en 4 parties, soit une par joueur. Les pratiquants veilleront à se répartir un espace de jeu et à y évoluer sans se croiser. Cet aménagement est provisoire.



Le référent COVID-19, désigné par le club, constitue le point de contact pour renseigner tout membre du club sur les questions relatives à la reprise d'activité dans le cadre de la sortie de confinement.

AVANT DE JOUER



Un pratiquant malade ou présentant des symptômes ne vient pas jouer.



Il est recommandé aux joueurs d'arriver en tenue de tennis et avec leur propre matériel (raquette, balles, serviette, bouteille d'eau, gel hydro-alcoolique et gants). Chaque joueur devra laisser sa serviette dans son sac pendant toute la séance.

SUR LE COURT



Les joueurs doivent nettoyer le banc ou la chaise avec du produit détergent-désinfectant et du papier jetable mis à disposition par le club, avant et après la partie. Pour cela, il est recommandé de mettre des gants.



Chacun des joueurs apportera son jeu de 4 à 6 balles porteuses d'un signe distinctif. Chacun servira uniquement avec ses balles marquées. En aucun cas un joueur touchera avec la main une balle appartenant à son/ses partenaire(s).

ENSEIGNEMENT

6

Les cours collectifs sont autorisés dans la limite de 6 élèves et 1 enseignant par terrain. L'espace de jeu doit être divisé en 4 parties, avec 1 élève au maximum évoluant dans chacune d'elles. En cas de cours avec 5 ou 6 pratiquants, prévoir un système de rotation.



Si l'enseignant fournit les balles, les élèves ne doivent à aucun moment les ramasser avec les mains. Seul l'enseignant est habilité à le faire. Les élèves lui renvoient alors les balles avec la raquette ou le pied.



En toutes circonstances, les groupes de plus de 10 personnes sont interdits et la règle de distanciation sociale d'au moins 1 mètre entre deux personnes doit être respectée. La gestion des flux des pratiquants (arrivées et départs) doit permettre le respect des règles de distanciation.



L'accueil des pratiquants et l'accès aux boutiques Proshop sont autorisés dans les club-houses.



La réservation des courts s'effectue en ligne, notamment via Ten'Up, ou par téléphone (pas d'inscription manuelle).



En zone verte, l'ouverture des espaces de restauration est autorisée, dans le respect des instructions gouvernementales et des règles sanitaires. En zone orange, les activités de restauration sont uniquement possibles avec un service en terrasse.



Pour éviter que les joueurs ne se croisent lors des changements de créneaux horaires, il leur est demandé d'entrer successivement sur le court ainsi que d'arriver à l'heure exacte de réservation et de quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance.



Les vestiaires collectifs restent fermés. Seuls les vestiaires individuels peuvent être utilisés.



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser leur gel hydro-alcoolique avant et après la séance.



La règle de distanciation physique de 2 mètres doit être respectée. Cette distance doit également être instaurée entre les chaises ou les bancs des joueurs.



Lors des changements de côté, les joueurs passent de part et d'autre du filet, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour ne pas se croiser.



La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer.



L'entraînement au service n'est possible que si chaque élève utilise ses propres balles marquées. L'enseignant et les autres élèves n'auront alors pas le droit de toucher avec la main les balles utilisées par le serveur.